

Atelier de restitution et de validation

« Etude de faisabilité d'un programme de transfert monétaire en tant qu'instrument de protection sociale des enfants au Sénégal »

Mardi 24 and Mercredi 25 Mars 2009

Dakar

Contexte

L'introduction d'un programme social de transfert monétaire au Sénégal est recommandée dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) - en tant que mécanisme pour atténuer les risques auxquels sont confrontés les groupes vulnérables, ainsi que dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté DSRPII - comme un mécanisme visant à assurer l'accès des groupes vulnérables aux biens et services de base.

La crise alimentaire provoquée par les hausses des prix alimentaires et énergétiques a poussé les institutions nationales et internationales à rappeler l'opportunité des transferts monétaires à vocation sociale. Les subventions et autres mesures adoptées par le gouvernement en 2007 pour protéger les pauvres contre les effets néfastes induits par les hausses des prix des aliments et des carburants se sont avérées très coûteuses et plutôt inefficaces pour atteindre les plus pauvres ; elles ont créé des distorsions économiques qui compromettent les perspectives de croissance économique. Le Fonds Monétaire International a recommandé l'introduction d'un système de transfert monétaire avec un meilleur coût-efficacité comme réponse conjoncturelle pour améliorer le bien-être des ménages pauvres, mais également comme réponse structurelle pour réduire la pauvreté à plus long terme.

Une récente étude de Overseas Development Institute sur la protection sociale au Sénégal a confirmé l'intérêt des décideurs politiques. L'analyse a confirmé que les transferts monétaires seraient un mécanisme plus efficace de réponse à la hausse des prix des produits alimentaires et pour la réduction de la pauvreté. L'étude a documenté la façon dont l'enfant comme canal pour les transferts sociaux pourrait avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté et la vulnérabilité au Sénégal. L'étude a également montré que la marge de manœuvre budgétaire pour un tel programme pourrait être créée, principalement par le biais de réallocation des budgets des programmes les moins prioritaires et les moins efficaces (par exemple, les subventions aux prix du gaz), sans pour autant réduire le financement de services sociaux essentiels.

UNICEF Sénégal et ses partenaires nationaux ont demandé à Economic Policy Research Institute d'étudier la faisabilité d'un programme social de transfert monétaire comme instrument principal d'un système de protection sociale centré sur les enfants. L'étude a confirmé qu'un tel programme est approprié et possible, elle a permis d'identifier les avantages potentiels d'un système d'allocations pour les enfants jusqu'à l'âge de 5 ans. Les jeunes enfants au Sénégal sont pauvres, très vulnérables et représentent le plus grand potentiel d'investissement social. Les transferts monétaires pour les enfants offrent l'occasion de s'attaquer à la pauvreté, d'investir à long terme sur les ressources humaines et de jeter les bases de réformes économiques qui peuvent stimuler une croissance économique incluant les plus vulnérables et favorable aux pauvres.

L'étude recommande une mise en place progressive d'un modèle universel ciblant l'enfant avec les objectifs de favoriser la croissance économique et de réduire durablement la pauvreté. Le programme permettra d'atténuer à court terme les effets pervers des prix élevés des denrées alimentaires, à moyen terme de réduire la pauvreté, et à plus long terme de limiter la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Le modèle proposé est approprié comme réponse immédiate aux prix élevés des denrées alimentaires mais également comme intervention de développement. Bien que les prix mondiaux des produits alimentaires aient commencé à diminuer fin 2008, ils devraient rester au-dessus de la moyenne des prix des cinq dernières

années, et demeurer très instables. Cette situation est un changement structurel nécessitant des mécanismes d'atténuation et d'adaptation. Les enfants de moins de 5 ans, avec des risques accrus de malnutrition, sont l'un des groupes les plus vulnérables aux prix élevés des produits alimentaires.

Les objectifs

L'atelier vise à :

- Présenter, expliquer et diffuser les conclusions et les recommandations de l'étude de faisabilité d'un programme de transfert monétaire comme instrument principal d'un système de protection sociale centré sur les enfants;
- Echanger avec les différentes parties prenantes sur ce nouveau modèle, et
- Valider un certain nombre de recommandations pour l'élaboration d'un programme de transfert monétaire à vocation sociale, s'accorder sur les mesures à suivre pour la conception du programme et pour sa mise en œuvre.

Résultats attendus

- Les participants valident les conclusions et recommandations de l'étude de faisabilité
- Les participants ont compris les défis et les opportunités de développer un programme de transfert monétaire à vocation sociale
- Les participants s'entendent sur une série de recommandations et sur les prochaines étapes pour une mise en œuvre progressive d'un programme de transfert monétaire à vocation sociale
- Le rapport de l'atelier est diffusé à toutes les institutions nationales concernées

Participants

L'atelier cible les principaux acteurs et décideurs dans le domaine de la protection sociale au Sénégal, et en particulier :

- Les institutions nationales: Ministère de la Famille, Ministère des Finances, Cabinet du Premier Ministre, Ministère de la Santé, Ministère de l'Education, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Décentralisation, Ministère du Travail, ANSD, IPRES, CLM, etc;
- Les organismes internationaux: Unicef, Banque Mondiale, Commission Européenne, Bureau International du Travail, le Programme Alimentaire Mondial, le PNUD, etc;
- La société civile: le Comité de Suivi, Plateforme, CONGAD, CONAFE, Manobi, les instituts de recherche, etc;
- Le secteur privé: la Sonatel, etc

Agenda

Mardi 24 mars 2009

8h30 – 9h00 Mise en place

Introduction

9h00 – 9h30 Discours d'ouverture par les Ministres du MEF et du MFSEFME, Mme La Représentante de l'UNICEF

9h30 - 10h00 Protection sociale, réduction de pauvreté, et études récentes sur les transferts sociaux au Sénégal

Présentation du programme proposé

10h00 - 10h30 Vue d'ensemble du programme : les objectifs, mécanismes de ciblage, montant de l'indemnité, conditionnalités, mécanismes de mise en œuvre, coûts, résultats attendus

10h30 - 11h00 questions et discussions

11h00 - 11h30 pause café

11h30 - 12h00 Pilote: le projet de la CLM/PRN de transfert monétaire contre la malnutrition (KD CLM)

12h00 - 12h30 questions et discussions

Groupes de travail

12h30 - 13h00 présentation des thèmes et composition du groupe de travail :

Groupes 1 et 3 – Les risques et dérives possibles du programme

Tâche 1 : Définir et faire la liste des risques liés à la mise en place du programme

Tâche 2 : Proposer des moyens de limiter chaque risque identifié.

Groupes 2 et 4 - La mise en œuvre : Rôle et responsabilité des différents organes

Tâche 1 : Définir les organes de suivi, leur rôle et responsabilité

Tâche 2 : Définir les structures de concertation : leur besoin en formation et en renforcement des capacités.

13h00 - 14h00 pause du midi

14h00 - 15h00 Travail dans les groupes (tâche 1)

15h00 - 16h00 Travail de groupes (tâche 2)

16h30 - 17h30 Restitution des groupes de travail

17h15 - 17h30 Conclusion

Mercredi 25 mars 2009

8h30 – 9h00 Mise en place

Financement et mise en œuvre

9h00 - 9h30 Résumé de la première journée et des grandes recommandations

9h30 - 10h15 Présentation et discussions sur un plan de suivi et évaluation des activités du programme

10h15 - 11h00 Présentation et discussions sur un plan de suivi et évaluation des impacts du programme

11h00 - 11h30 pause café

Prochaines étapes

11h30 - 12h00 Recommandations concernant la conception, l'application et le financement du programme

12h00 - 12h45 Prochaines étapes, rôles et responsabilités

12h45 - 13h00 discours de la fermeture par M. Ousmane Ka, MFSEFME et Mme Fatou Diouf, MEF